

*Questions orales*

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur le président, nous avons pendant trois semaines discuté avec les autres ministres des Finances du Canada . . .

**M. La Salle:** Oui ou non?

**M. Chrétien:** . . . et nous avons fait des propositions . . .

**M. La Salle:** C'est une trahison des intérêts du Québec. Je serais gêné à votre place. C'est de la conspiration.

**M. Chrétien:** Et nous avons fait des propositions de bonne foi pendant trois semaines aux neuf autres ministres des Finances. Nous avons pris des engagements. M. Parizeau a jugé qu'il voulait avoir quelque chose de tout à fait différent. Il peut faire ce qu'il veut avec son budget. Moi, je dis que le gouvernement canadien est prêt à payer les 185 millions de dollars, si le gouvernement du Québec veut bien réduire de 2 p. 100 la taxe de vente sur les autres articles au Québec sans aucun frais pour la Trésorerie de cette province, et tous les consommateurs du Québec profiteraient de nos mesures comme ceux du reste du Canada.

**M. La Salle:** Je serais gêné.

**L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Dites-nous ce que M. Lévesque vous a promis M. La Salle!

\* \* \*

● (1152)

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LA PRÉSENCE D'IDI AMIN À L'OCCASION DES JEUX DU COMMONWEALTH

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre, je vais poser ma question au vice-premier ministre. Étant donné que l'opposition que suscite partout au Canada la visite d'Idi Amin Dada à l'occasion des Jeux du Commonwealth, le vice-premier ministre peut-il nous dire si, en raison de sa conduite diabolique et meurtrière, on lui a fait savoir qu'il ne serait pas le bienvenu au Canada pendant les Jeux?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr qu'on ait communiqué directement avec Idi Amin à ce sujet. Je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a déjà informé qu'il ne serait pas particulièrement le bienvenu au Canada. Or, le très honorable représentant le sait, Idi Amin s'attache à montrer un grand intérêt à de tels événements en disant qu'il y assistera afin d'attirer sur lui l'attention interna-

[M. La Salle.]

tionale, aussi la chose la plus efficace à faire pour nous tous serait de n'en tenir aucun compte.

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** On ne l'a déjà que trop ignoré. Je vais adresser une question supplémentaire au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures. A-t-il fait comprendre à Idi Amin, par les voies officielles ou diplomatiques, qu'il ne serait pas le bienvenu au Canada à cause de sa réputation qui révolte la conscience de tous les partisans de la démocratie?

**L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, cette question m'était matériellement adressée. Je n'ai pas la responsabilité des questions relevant du secrétariat d'État aux Affaires extérieures. Je prendrai note de la question.

**Une voix:** Saisissez-en la Commission McDonald.

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** J'ai été bien étonné, monsieur l'Orateur, d'entendre le vice-premier ministre répondre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures y avait déjà répondu. Je lui poserai maintenant la question suivante. Permettra-t-il au gouvernement du Canada de faire savoir à Idi Amin qu'il est indésirable ici, comme on le lui avait fait savoir à l'occasion de la Conférence des premiers ministres à Londres l'an dernier?

**M. MacEachen:** Je crois, monsieur l'Orateur, que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déjà fait quelques observations sur cette question. Je crois qu'elles étaient tout à fait conformes à la réponse que j'ai donnée. Tout ce que le très honorable représentant recommande, c'est que nous lui fassions très clairement savoir qu'il n'est pas le bienvenu à ces Jeux. Je crois l'avoir déjà dit bien clairement.

**M. Diefenbaker:** Je ne le pense pas. On use de trop de ménagements à ce sujet.

\* \* \*

### LE SÉCURITÉ NATIONALE

#### LA DESTRUCTION DES RAPPORTS DES OPÉRATIONS DE SURVEILLANCE DE LA GRC

**M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Celui-ci nous a appris hier que 24 rapports mensuels, qui couvrent la période de deux ans au cours de laquelle l'actuel ministre des Approvisionnements et Services a occupé le poste de solliciteur général, auraient été détruits. Comment des documents de cette nature, des rapports préparés exclusivement à l'intention du solliciteur général et portant sur des activités très importantes d'un service dont il était responsable, ont-ils pu être tout bonnement détruits?